

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Connaître le régime juridique du CSE
- ✓ Être en capacité de piloter le processus électoral dans l'entreprise
- ✓ Maîtriser le nouveau cadre juridique et social applicable au dialogue social

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Le comité social & économique

Le principe de la fusion des IRP, composition du CSE, fonctionnement du CSE

Partie 2 - Principes applicables à l'organisation des élections

Quand et comment mettre en place le CSE, répartition par collège, protocole d'accord pré-électoral, organisation matérielle des élections, listes électorales, listes de candidatures,

Partie 3 - Le processus électoral

Premier & second tour, clôture du vote et dépouillement, attribution des sièges, fin de l'élection

Partie 4 - Gérer le dialogue social avec le CSE

Règlement intérieur du CSE (contenu, heures de délégations, nombre de réunions et de participant), CSSCT, BDESE

RC.1 - METTRE EN PLACE VOTRE CSE

Publics et prérequis

Personnes en charge de la fonction RH, équipe de direction, responsable des relations collectives

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel : 7 heures

Distanciel : 7 heures

Mix Learning : 7 heures

Tarifs

Inter

625€ HT / personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis